

**Deloitte.**



# Téléphonie mobile et impôts au Kenya

## Résumé



## Résumé

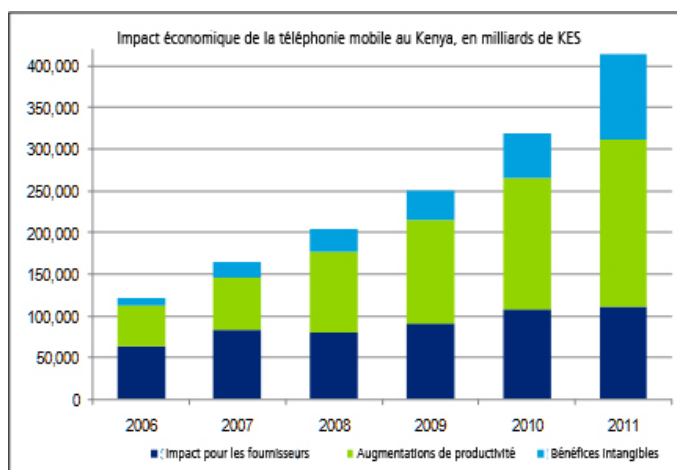
Le marché mobile kenyan s'est considérablement développé au cours des quelques dernières années. La concurrence s'est intensifiée avec l'introduction de deux nouveaux opérateurs de réseau mobile (« ORM »), ce qui a contribué à une chute des prix de plus de 70% sur les quatre dernières années. Le taux de couverture a également augmenté, touchant 96% de la population, et l'on compte aujourd'hui plus de 3 500 sites 3G dans le pays. En conséquence, au Kenya, les consommateurs, les entreprises et le gouvernement continuent de bénéficier des développements positifs du secteur mobile.

*« La contribution du secteur mobile à l'économie kenyanne représente plus de 5,6% du PIB, chiffre qu'on pourrait encore augmenter d'1,9 point en incluant les intangibles. »*

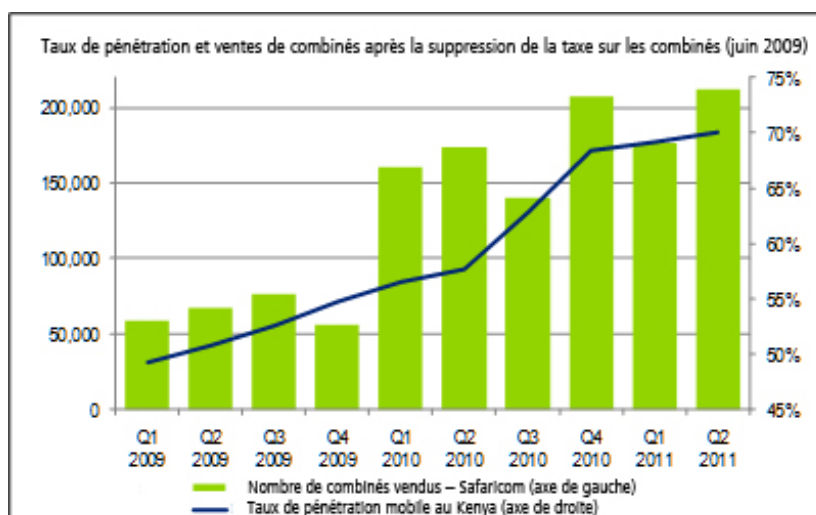
En 2011, l'industrie des communications mobiles représente plus de 300 milliards de KES, et jusqu'à 100 milliards de KES supplémentaires en bienfaits intangibles pour les consommateurs. De plus, ces estimations indiquent qu'en 2011, le secteur des communications mobiles emploiera, dans son ensemble, près de 250 000 personnes au Kenya.

Au cours des cinq dernières années, la contribution de la téléphonie mobile à l'économie kenyanne s'est accrue de près de 250%, tandis que l'emploi lié à ce secteur a augmenté de 67%. Fruit de l'amélioration de la couverture, de la qualité du service et de son coût abordable, l'impact de la téléphonie mobile sur l'économie kenyanne en termes de productivité a, selon les estimations, augmenté dans des proportions similaires.

Cela met également en évidence l'importance du secteur mobile pour la productivité de l'économie dans son ensemble. Les ORM contribuent à ces augmentations en fournissant des services tels que la banque, l'agriculture et l'éducation mobiles, et ils ont également participé à plusieurs projets sociaux dans les zones rurales du Kenya. Dans ces régions, l'installation d'un réseau mobile entraîne souvent le développement des routes et de la distribution de l'électricité, et les coûts d'installation sont directement assumés par les ORM.



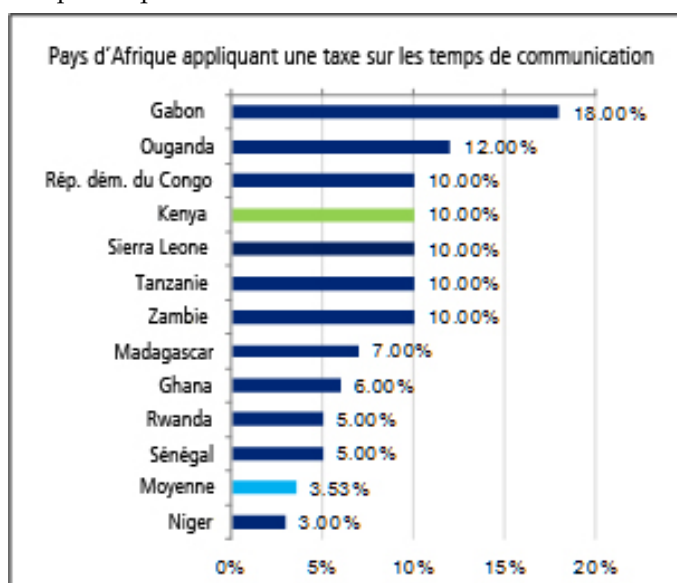
*« L'expérience menée par le gouvernement kenyan et consistant à supprimer les taxes pesant sur les combinés indique que les consommateurs pourraient largement bénéficier du retrait des taxes ciblant spécifiquement la téléphonie mobile. »*



En juin 2009, le gouvernement kenyan, conscient de la nécessité de faciliter l'accès à la téléphonie mobile, a décidé d'exempter les combinés téléphoniques de la TVA. Pour de nombreux Kenyans, cette mesure a représenté des avantages considérables. Les achats de combinés ont augmenté de plus de 200% depuis la suppression de la TVA et le taux de pénétration a connu une hausse substantielle, passant de 50% à 70%. Cette politique réussie confirme que les taxes à la consommation peuvent avoir un impact significatif sur le comportement des consommateurs au Kenya.

*« Rapportés au revenu kenyan par habitant, les coûts de la téléphonie mobile – taxe sur les temps de communication incluse – représentent encore une partie importante du revenu (7,5%), ce qui constitue généralement un obstacle pour les tranches les plus défavorisées de la population. »*

Les consommateurs kenyans subissent en effet encore une taxe spécifique sur les temps de communication. Cette taxe d'un montant de 10% vient s'ajouter à la TVA. Elle compte parmi les plus élevées d'Afrique et explique en grande partie que les taxes à la consommation représentent 21% du coût total de possession d'un téléphone mobile au Kenya – un chiffre bien supérieur à la moyenne africaine et même internationale. Cette taxe est régressive par nature et peut traduire l'intention du gouvernement de décourager la consommation de services mobiles. Cette taxation propre à la téléphonie mobile contribue à élever le coût total de possession d'un téléphone mobile au Kenya à 58\$ par an et par habitant.



*« Les pressions des marchés, des réglementations et de la taxation représentent un défi considérable pour les ORM kenyans, et restreignent potentiellement les investissements dans les réseaux et le service. »*

Les ORM du Kenya exercent dans un environnement d'investissement difficile et font face à de nombreuses pressions financières et réglementaires. La chute des prix a entraîné une baisse des revenus moyens par unité pour les ORM, et les retours sur investissement sont négatifs pour trois ORM sur quatre. Ce ne sont pas les seules pressions sur l'investissement et la rentabilité auxquelles soient confrontés les ORM : les coûts de main d'œuvre civile importants engagés par les ORM pour installer des sites dans les zones rurales, le traitement inégal, comparé à celui dont bénéficie d'autres secteurs, au niveau du coût des intrants tels que le carburant, les

décisions réglementaires affectant les prix de vente au détail, ainsi qu'une lourde imposition des sociétés et un éventail de taxes supplémentaires sur les revenus, le chiffre d'affaires et les intrants des entreprises (notamment une nouvelle taxe pour un Fonds de service universel, le FSU).

*« En 2011, les ORM du Kenya verseront environ 41 milliards de KES au gouvernement en taxes, frais réglementaires et frais de spectre. Cela représente une augmentation de 33% par rapport à 2008. »*

Ce qui pèse particulièrement sur les investissements des ORM dans le réseau du pays, ce sont les droits de douane appliqués au intrants de réseau, nécessaires au fonctionnement d'un réseau mobile, et les frais de spectre. Le mode de prélèvement tend à décourager l'investissement dans la mesure où les frais augmentent avec le nombre de sites installés par les ORM. Les ORM s'inquiètent également de la récente décision du gouvernement de créer un FSU pour la promotion des réseaux de nouvelle génération au Kenya. Bien que les ORM versent 0,5% de leur chiffre d'affaires au fonds, ils signalent un manque de transparence dans sa gestion et dans les décisions d'investissement du fonds, faisant planer de lourdes incertitudes sur leur investissement.

Le gouvernement kenyan est parvenu à mettre en place une politique fiscale réussie pour faire profiter l'économie et les consommateurs des bienfaits de la téléphonie mobile. Pour que les consommateurs et les entreprises continuent de bénéficier de ces avantages, le gouvernement doit tenir compte des possibles implications positives d'une révision de l'imposition du secteur mobile et de ses politiques réglementaires.

Les ORM apportent une contribution significative aux revenus fiscaux du gouvernement en dépit de la difficile conjoncture économique, du poids de coûts globalement élevés et du climat d'incertitude dans lequel ils exercent au Kenya. Toute nouvelle augmentation du fardeau fiscal pourrait avoir des conséquences nuisibles pour l'investissement, le développement de produits, la contribution financière apportée par les ORM aux projets communautaires et la capacité des ORM à préserver leurs emplois.

Téléchargez le rapport complet: [www.gsmworld.com/tax](http://www.gsmworld.com/tax)

Ceci est une traduction par GSMA du document original de Deloitte, qui a été écrit en anglais.

**Pour plus d'informations veuillez contacter:**

**Deloitte.**

Davide Strusani  
Assistant Director,  
TMT Economic Consulting, Deloitte LLP  
dstrusani@deloitte.co.uk



Gabriel Solomon  
Head of Regulatory Policy  
GSMA  
gsolomon@gsm.org

© 2011 Deloitte LLP